



Cas d'application

Signature électronique

Communiqué de presse

Paris, le 22 janvier 2004

Le ministère de la Défense sécurise et dématérialise ses procédures avec CertiNomis

CertiNomis, Autorité de Certification et filiale du groupe La Poste, participe au projet de dématérialisation des procédures du ministère de la Défense. Dans ce cadre, CertiNomis a été référencé par le ministère de la Défense pour fournir des certificats numériques utilisés d'une part pour l'authentification des personnes autorisées à se connecter sur sa place de marché et, d'autre part, pour la signature par les entreprises de leurs offres dématérialisées. A l'initiative de la Délégation générale pour l'armement (DGA), ce projet innovant est aujourd'hui le pionnier et le plus avancé dans ce domaine en France.

Besoins forts du secteur de la défense en matière de dématérialisation

Lancée fin 2002, la place de marché service public défense est destinée aux relations entre le ministère de la Défense et les entreprises candidates à ses appels d'offres. Par le biais de cette place de marché, le ministère de la Défense avait besoin de mettre en place une plate-forme pour dématérialiser l'ensemble de ses achats. "*Notre principal objectif est de gagner en réactivité et en efficacité*", déclare Bruno DELOR, directeur des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité de la DGA. Une des ambitions était de simplifier les différentes démarches en lignes pour les PME-PMI en apportant de l'information et de nouveaux moyens d'échange, et ce de manière sécurisée.

A ce jour, plusieurs milliers de fournisseurs se sont inscrits sur les portails www.ixarm.com (industriels de l'armement) et www.achats.defense.gouv.fr (autres fournisseurs) qui comptent plus de 10000 visiteurs uniques par mois. Plus de 1000 consultations dématérialisées ont été mises en ligne en 2003 sur la place de marché.

CertiNomis, prestataire pour répondre aux besoins spécifiques de la défense

CertiNomis, acteur reconnu pour ses solutions de dématérialisation et de signature électronique a été choisi par la DGA pour assurer la sécurisation du projet Portail.

- La **place de marché** service public défense regroupe des outils permettant de dématérialiser les processus d'achats du ministère. Elle se décompose en un lieu de publication d'avis et en quatre salles mises à disposition des acheteurs et des entreprises : consultations dématérialisées, enchères inversées, approvisionnements sur catalogue et facturation électronique. Pionnière dans la mise en place d'une solution répondant à l'obligation réglementaire pour les administrations d'accepter les offres électroniques à compter du 1^{er} janvier 2005, l'ambition de la DGA est de faire de son portail ixarm.com le portail européen de référence dans le domaine de l'armement et de sa place de marché la plate-forme de référence pour l'administration française.

- **L'extranet "partenaires"** est un espace privé et sécurisé où des informations confidentielles sont échangées. Les échanges quotidiens d'informations s'opèrent entre tous les acteurs de la communauté de Défense : les forces armées, les fournisseurs industriels, les structures intégrées de soutien, les services financiers de l'État et la délégation générale pour l'armement. L'objectif de cet Espace Partenaires est de leur fournir une solution rationnelle, unique et performante de communication pour leurs échanges de données techniques, contractuelles et financière. CertiNomis fournit la solution permettant de garantir l'identité des personnes se connectant à cet espace.

Rôle clé de la signature électronique et de l'Autorité de Certification dans ce projet

Pour avoir accès aux informations confidentielles ainsi que pour répondre aux appels d'offres du ministère de la Défense, les utilisateurs se munissent d'un certificat de signature électronique à valeur légale : SociéPoste de CertiNomis.

Au niveau du portail, les échanges et les consultations de données peuvent ainsi être sécurisés : Autorité de Certification, CertiNomis garantie l'identité des interlocuteurs connectés.

Au niveau de la place de marché, la signature électronique constitue un élément majeur dans la dématérialisation des procédures administratives en général et des procédures d'appels d'offres en particulier. Elle permet aux entreprises de répondre aux appels d'offres de manière dématérialisée conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics et son décret d'application du 30 avril 2002.

Après une période d'un an durant laquelle de nombreuses expérimentations ont eu lieu, ces procédures sont désormais généralisées.

CertiNomis, premier prestataire de services de certification à avoir été référencé par le MINEFI (ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie), se positionne comme Autorité de Certification de référence dans le cadre des télé-procédures administratives (TéléTVA, URSSAF, TéléCartegrise, etc.). Aujourd'hui, c'est au tour du ministère de la Défense de référencer CertiNomis, acteur reconnu du marché de la certification en France, comme fournisseur de certificats pour ses procédures de dématérialisation.

A propos de CertiNomis

CertiNomis, prestataire de Services de Certification filiale de La Poste, a pour vocation de proposer aux entreprises et administrations une offre de services complète de certification de l'identité qui permet la signature électronique et concourt à la sécurité des échanges électroniques. Référencée par le MINEFI, CertiNomis accompagne de nombreuses banques, sociétés d'assurance, collectivités locales ou administrations dans leurs projets de téléprocédures.

Site Web : <http://www.certinomis.com>

Contacts Presse CertiNomis : LEWIS Communications

Coralie Voigt - Yasmine Boucetta

coralie@lewispr.com - yasmine@lewispr.com

Tél. 01 55 31 98 01 - Fax : 01 55 31 98 09